

# Diplôme Universitaire

## Management de la performance énergétique

REFERENCE : 70AB007F

Contrat de Professionnalisation

### PROGRAMME DE FORMATION

Année universitaire 2017-2018

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p><b>ESIREM</b> Philippe GRELU (Pr.): 03.80.39.60.15 <a href="mailto:philippe.grelu@u-bourgogne.fr">philippe.grelu@u-bourgogne.fr</a></p> <p><b>ELITHIS</b> Jonathan CHEMOUIL : 06 29 41 42 23 <a href="mailto:Jonathan.chemouil@elithis.fr">Jonathan.chemouil@elithis.fr</a></p>	<p><b>Assistante de formation</b> Nathalie ACHIN / Tél : 03 80 39 37 71 <a href="mailto:nathalie.achin@u-bourgogne.fr">nathalie.achin@u-bourgogne.fr</a></p> <p><b>Ingénieur de formation</b> Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 <a href="mailto:emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr">emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr</a></p>
<b>Conduite de projet, législation et management</b>	<b>70h</b>
<b>UE1 - Droit de la construction - Législation – Urbanisme – Loi MOP</b>	<b>28h</b>
<b>UE2 - Management et gestion de projet</b>	<b>21h</b>
<b>UE3 - Communication, animation de réunion et d'équipe</b>	<b>21h</b>
<b>Maîtrise et gestion de l'énergie et de l'environnement du bâtiment</b>	<b>101,5h</b>
<b>UE4 - Fondamentaux</b>	<b>21h</b>
Fondamentaux : Transferts énergétiques – Rayonnement - Acoustique	
<b>UE5 - Ingénierie environnementale</b>	<b>38,5h</b>
Réglementation thermique. Efficience énergétique. BIM et maquette numérique	
<b>UE6 - Thermique du bâtiment, chauffage, ventilation, climatisation, normes et réglementation</b>	<b>21h</b>
<b>UE7 - Conception acoustique - Etanchéité à l'air – Etudes de cas MPE</b>	<b>21h</b>
<b>Développement durable et éco-comportements</b>	<b>14h</b>
<b>UE8 - Responsabilité sociale des entreprises et développement durable</b>	<b>14h</b>
<b>Professionnalisation</b>	<b>24,5h</b>
<b>UE10 - Soutenance de stage, projet de fin d'année, examens, débriefing</b>	<b>24,5h</b>
<b>UE11 - Anglais, formation à distance (A réaliser durant la période en entreprise)</b>	<b>28h</b>
48h de cours complémentaires à effectuer sur temps libre sont conseillés en FOAD. Ils ne donnent pas lieu à émargement	
<b>Volume horaire total</b>	<b>238h</b>

Plus de détails sur le contenu pédagogique de la formation à l'adresse suivante :  
[\[Lien vers la Fiche Filière\]](#)

# Diplôme Universitaire Management de la performance énergétique

REFERENCE : 70AB007F

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

## CALENDRIER DE LA FORMATION

Année universitaire 2017-2018

Anglais	Anglais FOAD
ENTREPRISE	
PENTECOTE (non férié)	
JOURS FERIES	
COURS (UB)	
EXAMENS	
Toussaint : 23 octobre au 3 novembre 2017	
Noël : 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018	
Hiver : 12 février au 23 février 2018	
Printemps : 9 avril au 20 avril 2018	

OCTOBRE 2017						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2017						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	3h	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DECEMBRE 2017						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2018						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	4h	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FEVRIER 2018						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	4h	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2018						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	3h	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2018						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	4h	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI 2018						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	3h	7h			

JUIN 2018						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2018						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### IMPORTANT

#### Pour les salariés

Hors périodes de cours ou de stage, les stagiaires de formation continue qui suivent la formation dans le cadre d'un CIF peuvent retourner travailler dans leur entreprise (avec l'accord de leur employeur) ou poser des congés. Ceci leur permet de ne pas rester sans salaire lorsque l'organisme financeur ne maintient leur rémunération que pendant les périodes de cours ou de stage.

#### Pour les demandeurs d'emploi

Hors périodes de cours, d'examens ou de stage obligatoire, le demandeur d'emploi peut travailler en entreprise.

Calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié

# Diplôme Universitaire

## Management de la performance énergétique

REFERENCE : 70AB007F

Contrat de Professionnalisation

### PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2017-2018

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p style="text-align: center;"><b>ESIREM</b></p> <p style="text-align: center;">Philippe GRELU (Pr.): 03.80.39.60.15 <a href="mailto:philippe.grelu@u-bourgogne.fr">philippe.grelu@u-bourgogne.fr</a></p> <p style="text-align: center;"><b>ELITHIS</b></p> <p style="text-align: center;">Jonathan CHEMOUIL : 06 29 41 42 23 <a href="mailto:Jonathan.chemouil@elithis.fr">Jonathan.chemouil@elithis.fr</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>Assistante de formation</b></p> <p style="text-align: center;">Nathalie ACHIN / Tél : 03 80 39 37 71 <a href="mailto:nathalie.achin@u-bourgogne.fr">nathalie.achin@u-bourgogne.fr</a></p> <p style="text-align: center;"><b>Ingénieur de formation</b></p> <p style="text-align: center;">Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 <a href="mailto:emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr">emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr</a></p>
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	
<p>La formation doit permettre aux professionnels qui la suivent d'acquérir des compétences qui lui permettent d'optimiser la conception environnementale et énergétique du bâti. Les compétences acquises seront pluridisciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcement des compétences techniques de la maîtrise de l'énergie pour concevoir un bâtiment performant d'un point de vue énergétique et environnemental (exigences réglementaires, intégration de solutions innovantes, énergies renouvelables)</li> <li>▶ Maîtrise du management de projet</li> <li>▶ Gérer un projet et des solutions techniques (gestion technique du projet, montage financier, management opérationnel...)</li> <li>▶ Acquérir une vision de la dimension psycho-sociotechnique de la conception du bâtiment</li> </ul>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Renforcer les compétences techniques de la maîtrise de l'énergie</li> <li>▶ Maîtriser le management de projet</li> <li>▶ Acquérir un socle de connaissances dans les domaines de la performance énergétique et environnementale</li> <li>▶ Concevoir un bâtiment performant d'un point de vue énergétique et environnemental</li> <li>▶ Acquérir une vision psycho-sociotechnique du bâtiment</li> </ul>	
PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Demandeurs d'emplois d'au moins 26 ans, inscrits au Pôle emploi</li> <li>▶ Jeunes de 16 ans à 25 ans révolus pour compléter leur formation initiale</li> <li>▶ Bénéficiaires du RSA</li> <li>▶ Bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS),</li> <li>▶ Bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH),</li> <li>▶ Personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI)</li> </ul>	
DISPOSITIFS	

La formation est accessible :

- ▶ En contrat de professionnalisation
- ▶ En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé)
- ▶ Dans le cadre de la formation continue (CIF, DIF, CPF, plan de formation...) hors alternance

### PRE-REQUIS

- ▶ Bac + 2 (DUT ou BTS) en relation avec le domaine (ex : Génie Civil, Electrotechnique, Environnement, Gestion de l'énergie, Economie de la construction...)
- ▶ Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

### MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS

L'encadrement est effectué par une équipe pédagogique comportant environ 15 personnes, spécialistes reconnus dans leur domaine, permettant de couvrir le large éventail de compétences couvertes par la formation. Cette équipe comporte

- ▶ des enseignants chercheurs de l'Université de Bourgogne spécialistes dans les disciplines suivantes : physique générale, photonique, droit public, droit privé.
- ▶ des professionnels en activité dans les domaines techniques du bâtiment au sein du groupe ELITHIS : thermique du bâtiment, efficacité énergétique, ingénierie environnementale, normes et réglementations, acoustique, maquette numérique.
- ▶ des professionnels consultants dans les domaines de la gestion de projet, de l'animation de réunion et management d'équipe, de l'administration des collectivités.

La formation s'effectue en majeure partie en présentiel, au rythme de 3 journées par mois pendant 10 mois, en alternance avec la période en entreprise. Elle comporte également des études de cas et projet de fin d'année en binôme ou petit groupe, avec restitution, des exercices pratiques à étudier en individuel. Un enseignement à distance en anglais est également proposé. Pour les stagiaires sans activité professionnelle, un stage de durée minimum 3 mois à temps plein est requis, suivi d'une présentation de l'activité en fin de stage.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- ▶ Rentrée le 11 octobre 2017
- ▶ Lieu de la formation : Alternance entre la tour ELITHIS et le campus universitaire (ESIREM)
- ▶ Rythme de la formation : Mercredi, jeudi et vendredi des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> semaine de chaque mois

### MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition des supports de cours (photocopie ou/et supports numériques).  
Salle de cours équipée en vidéoprojection. Salle d'étude durant la semaine d'examen.

### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Synthèse de fondamentaux, présentations animées audio-visuelles, questions/réponses, exercices et étude de cas, stage en situation professionnelle, présentation orale, projet de synthèse en fin d'année.

### SELECTION PEDAGOGIQUE

- ▶ Dates limites de dépôt des candidatures de la 1<sup>ère</sup> session : 30 juin 2017
- ▶ Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : 3 septembre 2017
- ▶ Une deuxième session de candidature débutera le 4 septembre 2017 selon les places restantes
- ▶ Notification des acceptations permanente au fil de la réception des dossiers

### RECRUTEMENT EN ENTREPRISE

Date limite de recrutement en entreprise : 11 octobre 2017

### PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

#### Avant d'être sélectionné

- ▶ Demande de dossier à : <http://esirem.u-bourgogne.fr>

- ▶ Transmission du dossier de candidature pédagogique à l'ESIREM
- ▶ Acceptation sur dossier et entretien éventuel
- Après acceptation pédagogique**
- ▶ Téléchargement du dossier d'inscription administrative : [u-bourgogne.fr](http://u-bourgogne.fr) / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- ▶ Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université
- ▶ Le SEFCA envoie à l'entreprise : Un devis, un programme et une convention de formation
- ▶ Admission effective dans la limite de la capacité d'accueil de la formation
- Pour les contrats de professionnalisation**
- ▶ L'entreprise transmet les documents à son OPCA dans les 5 jours suivants le début du contrat
- ▶ Admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil
- ▶ Plus d'info sur : <http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Inscriptions-.html>

### MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Modalités d'évaluation mises en place par les enseignants / formateurs en fonction des modules dispensés (QCM, études de cas, exercices, en contrôle continu). Mémoire de période en entreprise et évaluation, via rapport de stage et présentation orale.
- ▶ Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :
  - ▶ [http://www.ubourgogneformation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.ubourgogneformation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### REMUNERATION DU SALARIE (Contrat de Professionnalisation)

16-20ans	21-25ans	26 ans et plus
65%*	80%*	100%* du SMIC ou 85% du minimum conventionnel (ne peut être inférieur au SMIC)
<i>*en pourcentage du SMIC</i>		

### PERIODE EN ENTREPRISE ET CONGES

Le titulaire du contrat a droit à 5 semaines de congés qu'il posera au cours de l'année (hors périodes de formation) en concertation avec son employeur.

### COMPETENCES ACQUISES

- ▶ Optimisation de la conception environnementale et énergétique du bâti (exigences réglementaires, intégration de solutions innovantes, énergies renouvelables)
- ▶ Acquisition de compétences pluridisciplinaires
- ▶ Gestion intelligente d'un projet et des solutions techniques (gestion technique du projet, montage financier, management opérationnel...)
- ▶ Acquisition de la dimension psycho-sociotechnique de la conception du bâtiment

### DEBOUCHES

- ▶ Le manager de la performance énergétique (MPE) est un fédérateur, il saura rassembler et animer des équipes composées de différents corps de métiers afin de transformer tout projet en un challenge créatif et collectif visant à garantir l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments.
- ▶ Le MPE est un conseiller, il sera capable d'apporter des solutions aux défis que posent les enjeux de la consommation énergétique dans le secteur du bâtiment.

### CALENDRIER DES PUBLICS NON ALTERNANTS

- ▶ **Etudiants en formation initiale**  
Le nombre d'heures de formation est différent du calendrier des alternants qui reçoivent des enseignements professionnels complémentaires au programme pédagogique national.
- ▶ **Stagiaires de formation continue**

Les salariés en CIF ont un volume horaire plus important que les alternants pour compenser les apprentissages non acquis en entreprise ou pour recevoir des compléments de formation.

### EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>